

Cap sur la vague



14 - 17 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte d'identité
- Carte européenne d'assurance maladie

DANS TA VALISE :

- Serviette de plage
- Crème solaire

Oléron, Lacanau, Cap breton et Hendaye

REF : 074 102 001

Prêt-e à vivre une colo d'exception ?

Pour les **80 ans de l'UFOVAL**, embarque pour un **road trip unique** le long de l'océan Atlantique ! Pendant 15 jours, pars à l'aventure en mini-bus, de **Piriac-sur-Mer** à **Hossegor**, en passant par **l'île d'Oléron** et le **Bassin d'Arcachon**.

Tu commenceras par Le Razay à Piriac-sur-Mer, puis direction l'île d'Oléron où tu logeras sous marabout à Dolus d'Oléron. Ensuite, direction Castel Landou à Taussat-les-Bains, avec une vue imprenable sur le Bassin d'Arcachon. Pour finir, tu profiteras du camping à Hossegor dans les Landes.

Au programme : **5 sessions de surf** sur des spots de folie, des balades sur la mythique **Dune du Pilat**, baignades et découvertes. Sur l'île d'Oléron, explore **les villages typiques** comme Saint-Pierre-d'Oléron ou le port de la Cotinière. Au Bassin d'Arcachon, visite les **cabanes tchanquées**, les **villages de pêcheurs** et les **chemins côtiers**. À Hossegor, découvre le **patrimoine basque** et les marchés locaux.

C'est aussi la colo itinérante où tu vivras sous tente, partageras les repas avec tout le groupe et participeras à l'installation du campement à chaque nouvelle étape.

Prends ta place dans cette **aventure collective et itinérante**, où le surf, le soleil et l'ambiance se mêlent pour des souvenirs mémorables sur la côte Atlantique, à l'occasion des 80 ans de l'UFOVAL.



Organisateur : UFOVAL 74

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy
Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

Le Moulin d'Oléron
La Brande, Route des Huîtres 17550 Dolus-d'Oléron

LES ÉTAPES

PIRIAC



Agréable station balnéaire, Piriac-sur-mer est située à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour. Le Razay c'est à la fois un centre de vacances et un camping, gérés par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL 74), situé à 800 mètres de l'océan et adjacent à la piscine intercommunale. Les jeunes pourront profiter de l'ambiance familiale, conviviale et profiter des équipements présents (terrain de jeux : basket, volley/badminton, pétanque/molkky, table de ping pong, baby foot). Ils seront logés sur el camping du centre en tente.

OLÉRON

Le centre « Le Moulin d'Oléron » se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres au sein de l'île d'Oléron. L'île est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime, à 70 km de la Rochelle. Entre la vue de la plage depuis ta future chambre, les couchers de soleil à couper le souffle, ou encore la grande pinède de 4 hectares, c'est l'endroit qu'il te faut où tu pourras vivre de superbes vacances ! Une partie indépendante avec des tentes marabouts accueillera les jeunes de 15 à 17 ans. Des salles de jeux ainsi que des blocs sanitaires rénovés sont présents au sein de ces deux espaces. Le centre dispose d'une piscine, d'un mini-golf, d'un terrain multisports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant. En d'autres termes, des équipements au top pour des vacances au top.



TAUSSAT



Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon dans le parc régional des Landes de Gascogne.

De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte surveillée, du matériel sportif (ping pong, volley, basket), complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie) . Les jeunes seront logés sous toile de tente au sein du centre de Castel Landou.

HOSSEGOR

Hossegor est une ville côtière des Landes réputée pour son ambiance dynamique et son cadre naturel exceptionnel. Elle se distingue par ses plages océanes célèbres pour le surf, son lac marin enchanteur et la grande forêt landaise qui l'entoure. Hossegor concentre de nombreux atouts naturels : plages, lac marin, forêts et plus de 40 km de pistes cyclables. Sa réputation internationale s'appuie surtout sur le surf.

LES ACTIVITÉS

Surf ou body-board Les séances de surf ou de body-board sont encadrées par un moniteur Brevet d'État de la région d'Oléron. Les jeunes vont pouvoir s'initier à ce sport aquatique et se familiariser avec les sensations de glisse. Le choix des spots se fait selon les marées et les conditions météo. Pour le surf, les séances permettront aux jeunes de s'améliorer et se perfectionner pour réussir à glisser debout sur la planche de surf. Pour le body-board, les temps prévus permettront de perfectionner sa technique tout en (re)découvrant l'océan !



Ascension de la Dune du Pilat Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 mètres) ? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le séjour est encadré par des animateurs. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. Ils sont aussi là pour les soutenir et les encourager dans leurs envies et projets de jeunes adolescents. Sur le centre, les animateurs se réfèrent à leur directrice de séjour et son adjoint.

LE TRANSPORT

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout au long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif. Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris. L'enfant peut être amené et récupéré au centre de vacances par ses parents. Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant. Peu importe l'importance du traitement, sans ordonnance, il sera impossible pour l'assistante sanitaire d'administrer un médicament.

ALIMENTATION



Bien que géré avec les jeunes, les repas restent équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

LA VIE EN ITINÉRANCE

Vivre en itinérance, c'est vivre l'aventure au quotidien, en se déplaçant de site en site, tout en profitant des paysages magnifiques et des découvertes qu'offre la Côte Atlantique. L'un des grands avantages de la vie en itinérance est le développement de l'autonomie et de la responsabilité. Vivre en itinérance, c'est aussi créer des souvenirs qui resteront gravés à jamais. Chaque soir, autour du feu ou lors de repas partagés, le groupe se retrouve pour échanger, rire et raconter ses aventures du jour. La solidarité et l'entraide sont essentielles, et c'est ce qui fait la force d'un tel séjour. La préparation des repas est une activité centrale du séjour. Les jeunes participent activement à la planification, à la réalisation des courses et à la préparation des repas. Chaque soir, le groupe installe son campement dans des lieux préalablement choisis ou réservés. Les tâches sont réparties entre les jeunes.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 15€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. Le directeur publiera sur le BLOG la “lettre aux jeunes”. Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass’Nautique
- Pièce d’identité
- Autorisation de sortie de territoire

Impérativement le jour du départ :

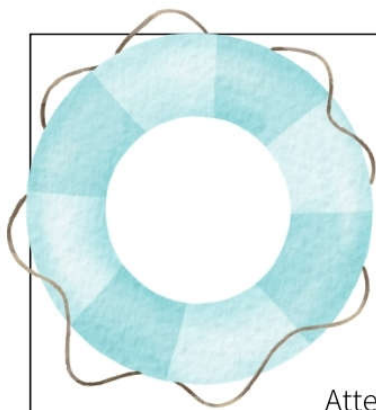
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Pièce d’identité
- Autorisation de sortie de territoire
- Fiche d’inventaire (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu’elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d’accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l’autorité parentale, c’est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d’assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ
POUR LA TOILETTE	
Peigne et/ou brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampooing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Slips / culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITÉS	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Vieilles baskets pour les activités nautiques	1
Maillot de bain	1
Nu-pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde	1
LES PETITS +	
Anti moustique	2
Lampe de poche	2
Gobelet	1
AUTRES	